

Les enjeux du développement rural en Méditerranée pour le CIHEAM : son rôle d'observatoire et d'appui aux interventions

Chioccioli E.

in

Campagne P. (coord.), Dupuy B. (coord.).
Nouvelles stratégies pour un développement rural durable dans les pays méditerranéens

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 54

2003

pages 125-127

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=4400025>

To cite this article / Pour citer cet article

Chioccioli E. Les enjeux du développement rural en Méditerranée pour le CIHEAM : son rôle d'observatoire et d'appui aux interventions. In : Campagne P. (coord.), Dupuy B. (coord.). *Nouvelles stratégies pour un développement rural durable dans les pays méditerranéens*. Montpellier : CIHEAM, 2003. p. 125-127 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 54)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Les enjeux du développement rural en Méditerranée pour le CIHEAM :

Son rôle d'observatoire et d'appui aux interventions

Enzo Chioccioli

Secrétaire Général du CIHEAM

1. Cette troisième journée de notre séminaire est la journée des constats, des bilans, des perspectives d'action à découvrir et pour une organisation comme la nôtre, qui a monté ce séminaire et y a investi tant de ses ressources intellectuelles, matérielles et financières, c'est aussi l'occasion de clarifier sa position face aux problèmes qui ont été débattus tout au long de ces intenses journées de travail.

Pour ce faire, il est bon de revivre mentalement les moments essentiels du déroulement de nos discussions :

le cadre du développement rural durable dans la Méditerranée qui a été identifié à travers la présentation des études du RAFAC et la communication du Professeur Mohamed Firdawcy :

- ☐ l'analyse du développement rural conçu à différents niveaux de gouvernance,
- ☐ la dimension internationale,
- ☐ la dimension nationale,
- ☐ la dimension régionale,
- ☐ la dimension locale.

et ensuite, dans la journée d'hier, le débat interactif entre les participants répartis en quatre ateliers, autour des thèmes :

- ☐ ressources naturelles et ressources culturelles,
- ☐ pauvreté et globalisation,
- ☐ gouvernance et institutions de développement durable,
- ☐ financement.

Un tel investissement d'analyses, de réflexions, d'apports dialectiques, a permis à tous les participants, d'origines et formations culturelles diverses, non seulement de pénétrer dans la problématique du développement rural en Méditerranée, mais d'en devenir en quelque sorte les protagonistes et les acteurs ; c'est dans ce sens d'ailleurs que j'interprète le rapport de synthèse présenté tout à l'heure par Jean-Claude Flamant, le Président du Comité Scientifique Consultatif du CIHEAM, qui a condensé dans sa communication toute la richesse des débats et discussions.

C'est dans ce sens aussi que j'interprète les résultats de la table ronde avec les animateurs des ateliers qui vient d'avoir lieu et qui a montré à l'évidence comment, vous tous, vous êtes désormais, dans vos responsabilités diverses, les promoteurs actifs du développement rural en Méditerranée.

Nous ne prétendons certainement pas, que ce séminaire ait prononcé le mot définitif pour les solutions à donner aux problèmes du développement durable dans la région, mais nous sommes convaincus que ce séminaire a bien fait ressortir les enjeux de ce développement durable des territoires ruraux de la Méditerranée, et que sur cette base nous pouvons suggérer des orientations aux responsables politiques de la région pour la mise en œuvre de nouvelles stratégies de développement.

Nous devons aussi préciser, si besoin était, que notre préoccupation majeure porte sur le développement rural durable dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ; si les devoirs de l'analyse scientifique nous ont amenés parfois à traiter des problèmes du développement rural durable dans les pays du Nord

de la Méditerranée, dans les pays membres de l'Union Européenne, nous l'avons fait pour rendre complète notre analyse de la situation, pour permettre des comparaisons, pour mesurer l'écart dans le développement des territoires, mais ce n'est pas pour débattre des problèmes des pays du Nord que nous avons organisé ce séminaire.

2. Les constats.

Il me semble que nos travaux ont mis en exergue certains faits indiscutables dont je voudrais mentionner les principaux :

- ❑ la mondialisation provoque dans les espaces ruraux des mutations structurelles importantes,
- ❑ la pauvreté rurale se manifeste de plus en plus au travers du retard dans les équipements collectifs et les services,
- ❑ la pression sur les ressources naturelles n'a cessé d'augmenter ces dernières années, rendant difficile tout développement agricole durable,
- ❑ plusieurs zones rurales se trouvent ainsi marginalisées et sans possibilité de modifier, seules, leur situation d'exclusion,
- ❑ cette situation souvent dramatique touche la plupart des quelques 80 millions de ruraux qui résident actuellement dans les pays du Sud de la Méditerranée.

Pour faire face à cette situation, nous pouvons dégager de notre séminaire certaines orientations permettant de définir un programme d'action dont le contenu pourrait comporter :

- ❑ la mise en place d'infrastructures adéquates, économiques, sociales et culturelles et des services qui répondent aux attentes et aux besoins des populations rurales pour éviter que celles-ci soient obligées d'abandonner les espaces ruraux en aggravant ainsi les phénomènes de l'émigration et de l'urbanisation incontrôlée,
- ❑ la valorisation locale des ressources endogènes qu'elles soient culturelles ou naturelles,
- ❑ dans le domaine plus spécifiquement agricole, la valorisation locale des ressources endogènes et des savoir-faire : la protection des sols, de l'eau et des couverts végétaux ; l'appui aux producteurs, notamment par des aides à la formation professionnelle, à l'organisation économique, au conseil, etc. ; l'organisation des productions approvisionnant les filières agro-alimentaires locales et régionales par rapport aux productions d'exportation,
- ❑ le développement d'emplois non agricoles en milieu rural qui permettront, au travers du développement de la pluriactivité, de diminuer le sous-emploi et d'améliorer les revenus dans le cadre d'activités multi-sectorielles et qui pourraient permettre de limiter l'attraction exercée par les métropoles.

Il est apparu aussi que la valorisation des **ressources humaines** et des **territoires** est la condition de réussite de tout programme de développement rural : la création d'institutions nouvelles où les **acteurs locaux** sont appelés à prendre en charge le développement par une gestion participative des projets et programmes doit être encouragée, de même que les contenus des politiques du développement rural durable vont de plus en plus prendre en compte la **territorialisation des activités** : ces différentes orientations doivent également comporter une adaptation importante des activités de recherche et de formation de manière à ce que la préoccupation du développement rural y soit intégrée.

Nous nous sommes également penchés au cours de nos travaux sur la question du **financement** des programmes de développement rural durable dans les pays du Sud (au sens large) de la Méditerranée. Un nouveau type de coopération entre le Nord et le Sud semble nécessaire, favorisant la cohésion sociale à l'intérieur des pays d'une part et dans l'ensemble méditerranéen d'autre part. Le développement rural durable constitue à cet égard un domaine privilégié pour la coopération entre les pays appartenant aux deux rives de la Méditerranée.

La question se pose donc de savoir si le moment n'est pas venu d'accorder, dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen, une attention toute spéciale au thème du développement rural durable et plus particulièrement de prévoir **un financement spécifique** par l'Union Européenne de projets de

développement rural mis en œuvre dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, de façon symétrique à ce qui est réalisé au sein de l'Union Européenne.

Il s'agirait de financer un **programme de coopération Nord-Sud-Est méditerranéen** s'appuyant, d'une part, sur les ressources de LEADER PLUS, volet coopération transnationale, et d'autre part, pour les actions dans le Sud et l'Est de la Méditerranée, sur les ressources du programme MEDA II dont une partie pourrait être réservée au développement rural. Un tel financement constituerait le « pendant » nécessaire à l'effort financier que l'Union Européenne réalise en faveur des PECO et ferait l'objet d'une véritable négociation sur la base de projets concrets entre les pays méditerranéens bénéficiaires et les instances de l'Union Européenne.

3. Le rôle du CIHEAM

Comment le CIHEAM s'insère dans cette stratégie du développement que tous ensemble nous avons essayé d'élaborer au cours de ces journées de travail?

Tout d'abord, je constaterai qu'en ayant organisé ce séminaire, le CIHEAM a déjà rendu un service éminent à la région. Et en disant CIHEAM je n'entends pas me limiter au Secrétariat Général et à mes collaborateurs, mêmes si certains d'entre eux ont donné une contribution exceptionnelle à la réussite du séminaire. Je dis CIHEAM comme organisation totale, conseil d'administration, comité scientifique, pays membres, IAM et bien sûr Secrétariat Général et autorités marocaines auxquelles va toute notre gratitude pour l'hospitalité et les soins qu'ils ont apportés dans l'organisation de notre rencontre et je vise en particulier M. Fouad Guessous, représentant du Maroc au sein du Conseil d'Administration. Le CIHEAM se qualifie donc comme organisation au service de la région, et à l'écoute des problèmes principaux qui relèvent de l'agriculture, du développement rural et de la formation supérieure agronomique, de la recherche agronomique coopérative.

Le CIHEAM se qualifie aussi comme "espace de réflexion et d'analyse" que les Ministres de l'Agriculture des pays membres de l'Organisation lui ont reconnu lors de la réunion de Rome le 11 mai 1999 en l'invitant aussi "à développer sa mission de suivi des politiques agricoles et agro-alimentaires afin de devenir un véritable observatoire de ces politiques en Méditerranée".

Au terme de ce séminaire, il me semble que le CIHEAM pourrait aussi s'impliquer à un triple titre dans le domaine que nous avons traité plus particulièrement dans cette enceinte :

- ❑ en étendant sa fonction d'observatoire des politiques agricoles et agro-alimentaires au domaine du développement rural, dont les prémisses sont déjà posées dans le rapport annuel du CIHEAM, « *Développement et politiques agro-alimentaires dans la région méditerranéenne* » qui dans l'édition 2000 consacre justement une large partie au développement rural durable,
- ❑ en adaptant ses programmes de formation et recherche, de manière à ce que la préoccupation du développement rural durable y soit intégrée,
- ❑ en prêtant, avec ses Instituts, son œuvre d'assistance technique à la demande des gouvernements de la région, au montage de projets de développement rural, notamment lorsque ces projets pourraient bénéficier de financements mixtes, dont une partie serait mobilisée auprès d'instances internationales, notamment l'Union Européenne.

Tels me semblent être les éléments marquants de nos travaux et plus particulièrement les enjeux pour le CIHEAM.

Un projet de déclaration qui reprend les éléments essentiels de nos travaux et que je viens de vous commenter, vous a été distribué. Sans entrer dans une nouvelle discussion, je vous demanderai une approbation de principe, de sorte qu'il puisse être considéré comme le message fort qui sort de notre séminaire, destiné aux responsables politiques, et tout d'abord à nos Ministres de l'Agriculture qui vont se réunir dans les prochaines semaines à Rabat.

Je voudrais conclure en remerciant avec les autorités et les amis marocains, les membres du Conseil d'Administration du CIHEAM qui ont été présents à notre séminaire, les représentants des organisations internationales avec qui nous travaillons en étroite collaboration, en particulier les représentants de la Commission de l'Union Européenne qui cofinance ce séminaire dans le cadre du programme de coopération qui lie le CIHEAM à cette Institution.